

67^e Congrès UNCCAS

Les CCAS au cœur des solidarités

Observer, coordonner, agir

15 et 16
octobre 2014
Nice
Acropolis



Pré-programme



C.C.A.S
VILLE DE NICE

 **Unccas**
Union Nationale
des Centres Communaux d'Action Sociale
des Alpes-Maritimes

 **Actes**
Association Française des Actes



CONSEIL GENERAL
DES ALPES-MARITIMES



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



67^e

Congrès UNCCAS Nice 2014



Qui dit élections municipales dit renouvellement des conseils d'administration des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS).

Que leur action s'inscrive dans la continuité du mandat précédent ou qu'ils mettent en œuvre de nouvelles priorités, les CCAS/CIAS auront tous en commun de devoir relever les défis de l'action sociale publique de proximité : massification et complexité de la demande sociale, contingence des moyens mobilisables, évolutions sociétales et autres profondes mutations territoriales.

Dans ce contexte de progression des besoins sociaux et de renouveau des politiques municipales, il s'agit de conforter le rôle majeur et les missions transversales du CCAS/CIAS, un acteur au cœur des solidarités locales et nationales dont l'action de proximité repose sur trois axes forts : observer, coordonner et agir.

Observer pour connaître les besoins sociaux des habitants de la commune/intercommunalité et anticiper leur évolution. Coordonner les actions et les acteurs dans une logique de prévention et d'innovation au service des plus fragiles. Agir pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, d'être accompagné et de participer à la mise en œuvre des politiques publiques de proximité contribuant au maintien du lien social, en métropole et outre-mer.

Pour les anciens et les nouveaux élus locaux et pour leurs partenaires, le congrès 2014 de l'UNCCAS sera donc à l'image de ce nouveau mandat : riche de promesses et propice au débat sur les forces et les faiblesses des CCAS/CIAS, hussards de la solidarité du XXI^e siècle.

Mardi

14

octobre

JOURNÉE STATUTAIRE

réservée aux adhérents

● 13 h 30 - 15 h

Réunion du Bureau UNCCAS

Centre Universitaire Méditerranéen

● 15 h - 16 h 30

Conseil d'administration UNCCAS

Centre Universitaire Méditerranéen

● 17 h - 19 h

Réunion des adhérents d'Outre-mer

Salle Linné - Parc Phœnix

● 19 h - 20 h

Cocktail :

(réservé aux administrateurs
de l'UNCCAS et aux participants
à la réunion Outre-mer)

Maison de l'Outre-mer

Le bureau et le conseil d'administration, réunions réservées aux seuls administrateurs de l'UNCCAS, feront par ailleurs l'objet d'une convocation, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Attention :
cette année, compte tenu du renouvellement des instances de l'UNCCAS, l'Assemblée générale n'aura pas lieu la veille du congrès mais le 25 septembre 2014, à Paris, date de désignation du nouveau conseil d'administration.





8 h Ouverture du Village des partenaires
Accueil café dans les allées du salon pendant 1 h

● 9 h - 10 h 30
Forum d'actualité 1

Les seniors dans la commune

Adapter la société au vieillissement... Rien de moins ! Et pour cause : en 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans. Le projet de loi d'orientation et de programmation appelle ainsi à la mobilisation générale. Mobilisation des acteurs engagés dans la prévention, l'accompagnement, la participation des personnes âgées à la vie de leur commune. Mais aussi mobilisation citoyenne grâce à un changement de regard collectif sur l'avancée en âge. De nombreuses initiatives ont donc été lancées : MONALISA, volontariat civique senior, charte relative à la géolocalisation, plan métiers, etc. Mais très vite, se pose la question des moyens, des limites à l'action et donc des priorités. Quel rôle pour les CCAS/CIAS, gestionnaires de nombreux établissements, services et dispositifs d'accompagnement et d'animation territoriale, dans la poursuite de cette ambition collective ? Quelle contribution au débat sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement ?

● 9 h 15 - 10 h 45
Forum d'actualité 2

Pour une cité accessible à tous

La loi « handicap » du 11 février 2005 avait fixé l'objectif : en 2015, la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports et de la voirie devait être achevée. Si on constate d'indéniables progrès sur le terrain, le principe de réalité l'a néanmoins emporté. Conscient des difficultés, le législateur a prévu quelques aménagements et délais supplémentaires. L'objectif d'accessibilité universelle n'en reste pas moins d'actualité tant il dépasse le seul champ du handicap physique pour s'intéresser au handicap mental, psychique, sensoriel. Cet objectif pose plus globalement la question des interactions entre les citoyens et leur environnement social, professionnel, familial. D'ailleurs, nombreuses sont les innovations qui, d'abord mises en place en faveur des personnes en situation de handicap, se révèlent au final bien pratiques pour tous. Quel rôle les CCAS peuvent-ils jouer dans ces interactions ? Comment rendre la ville accessible à tous et à chacun ? Ce forum est un début de réponse. Suivez le guide !

● 9 h 30 - 11 h - Forum d'actualité 3

Réforme territoriale : et l'action sociale de proximité dans tout ça ?

Dis-moi quelle est ton organisation territoriale, je te dirai qui tu es. Des évolutions intercommunales issues de la réforme territoriale de 2010, aux projets de suppressions et autres réorganisations contenus dans la déclaration de politique générale du Premier ministre en avril dernier, en passant par la récente loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, que de bouleversements ! Quel est et quel sera l'impact de ces évolutions sur l'action sociale des petites

communes ? Quid de l'action sociale de proximité sur ces vastes territoires nés de regroupements et autres fusions d'intercommunalités ? Les CIAS sortiront-ils renforcés de tous ces changements ? Le citoyen y gagnera-t-il en lisibilité et le service public en efficacité ? A l'heure de la simplification administrative tous azimuts, la question du rôle des élus locaux dans le bien vivre ensemble mais aussi la recherche d'efficacité et d'équité territoriale mérite amplement d'être posée.



● 11 h 15 - 12 h 15

6^e Baromètre de l'action sociale locale

Chaque année, l'UNCCAS publie un baromètre issu des résultats d'une enquête menée auprès de ses adhérents. Son but ? Prendre le pouls de la demande sociale telle qu'elle s'exprime auprès des élus locaux et de leur CCAS/CIAS. En cette année charnière, le baromètre constitue un trait d'union entre les besoins sociaux tels qu'ils s'exprimaient hier encore, et les défis qu'ils représentent aujourd'hui pour les nouveaux élus et leurs équipes. Comment intégrer les besoins sociaux dans cette nouvelle étape de l'action municipale ? Quels enseignements en tirer pour les années à venir ? Ce baromètre est là pour en débattre, chiffres à l'appui.

● 11 h 45 - 12 h 15

Atelier : " Élus, ce que vous devez savoir sur votre statut "

Vous démarrez votre mandat d'élu local, cet atelier vous permettra de connaître, de manière très pratique, les dispositions liées au statut de l'élu local, vos droits et devoirs. Atelier animé par un juriste et un élu local.

● 12 h 15 - 14 h

Déjeuner



● 13 h 30 - 14 h 30

Café servi dans les allées du Village des partenaires

● 14 h 30 - 17 h - Plénière d'ouverture

Faut-il réinventer le social ?

Le CCAS/CIAS est là qui informe, oriente, accueille, accompagne, coordonne. Un vrai chef d'orchestre ! Il n'en faut pas moins pour relever le défi de la massification de la demande sociale et de sa complexité, lutter contre la peur du déclassement ou le sentiment d'isolement, faire face aux inégalités territoriales. Fort des solidarités de proximité qu'il met en œuvre au quotidien, le CCAS/CIAS incite les plus fragiles à ne

pas renoncer, les encourage à se saisir des opportunités d'insertion sociale et professionnelle destinées à conforter leur rôle de citoyen à part entière. Engagés, les CCAS/CIAS le sont plus que jamais au travers de leurs missions d'accès aux droits, de prévention, de développement social durable, d'innovation. Le CCAS/CIAS du XXI^e siècle ne serait-il pas devenu ainsi l'un des artisans du ré-enchantement social ?

● 17 h 15 - 18 h 15

Cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale

Pour la 11^e année consécutive, l'UNCCAS organise la cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale, point d'orgue d'un appel à expériences lancé au mois de mai. 26 000 euros de dotation seront répartis à cette occasion entre les quatre lauréats de ces prix.

Pour en savoir plus sur le Prix de l'innovation sociale locale et envoyer un dossier de candidature, avant le 27 juin, connectez-vous sur www.unccas.org/prix.

Avec le soutien de :



● 18 h 30

Fermeture du Village des partenaires

● 9 h - 10 h 30 - Forum 4**Les métiers du CCAS au cœur du développement social durable**

La demande sociale évolue. Ce qui soulève un certain nombre de questions liées aux finalités du travail social, aux pratiques professionnelles, aux conditions d'exercice des travailleurs sociaux... Fort de ce constat, l'Etat, les partenaires sociaux et les employeurs s'accordent sur la nécessité de faire évoluer les métiers du travail social. Et les projets sont légions : états généraux du travail social, refondation des formations, accord cadre national d'engagement de développement de l'emploi et des compétences pour l'autonomie, etc. Attention cependant à ce que la montagne n'accouche pas d'une souris. Car les attentes des uns et des autres sont nombreuses, notamment dans le champ de l'action sociale publique de proximité. L'occasion pour l'UNCCAS de restituer les résultats d'une enquête menée sur les très nombreux métiers exercés au sein des CCAS/CIAS, leurs difficultés et leurs perspectives d'évolution.

● 9 h - 10 h 30 - Forum 5**Hommes - femmes : tous égaux ?**

Un partout, la balle au centre. Sur le terrain de l'égalité entre les hommes et les femmes, rien n'est moins sûr. Pour que cette égalité devienne réalité, le projet de loi déposé à l'été 2013 invite notamment les collectivités territoriales à évaluer leur action à l'aune de ce principe fondamental. Pourtant, les CCAS/CIAS contribuent et travaillent déjà quotidiennement à cette égalité hommes/femmes au travers de nombreuses initiatives : lieux d'échanges interculturels pour lutter contre l'isolement des femmes d'origine étrangère, ateliers d'insertion professionnelle, coordination des prises en charge de femmes victimes de violence, etc. Au-delà du principe, les CCAS/CIAS agissent concrètement sur les représentations, les difficultés économiques et leurs conséquences sur les relations intrafamiliales, la conciliation vie familiale/vie professionnelle, etc. En un mot, les CCAS marquent des points ! Il s'agit dans ce forum de voir comment et dans quels buts.



● 9 h - 10 h 30 - Forum 6**Dessine-moi un CCAS**

Vous le reconnaissez... Non ? Pourtant, ils sont de plus en plus nombreux à bénéficier de ses services, de ses conseils, de son action. Le CCAS, un héros très discret ? Un opérateur en tout cas bien identifié par les pouvoirs publics, et de plus en plus par les acteurs privés (entreprises, banques, mutuelles...) dans son rôle de proximité. Mais paradoxalement, un acteur méconnu du grand public et des médias. Dans le prolongement de la table-ronde du dernier congrès de Tours sur « communiquer le social », il s'agit d'approfondir la question de l'image du social, de ses représentations et de la façon dont l' élu en charge du social peut sensibiliser ses pairs au sein de l'équipe municipale. Où l'on verra comment les actions collectives en faveur du bien-vivre ensemble ou l'ouverture d'une crèche contribuent, autant qu'un aménagement routier ou une saison culturelle, à valoriser un territoire.

● 11 h - 12 h 30 - Forum 7**Innover : pour quoi faire et comment ?**

Précurseurs, les CCAS l'ont toujours été. Ils ont, chevillée au corps, cette mission de services à la population mais aussi ce besoin d'entreprendre, d'expérimenter, de réinterroger leurs pratiques. L'enjeu est à la fois de répondre rapidement aux besoins des personnes en difficulté mais aussi de savoir se projeter dans l'avenir dans une logique d'anticipation, de prévention et d'innovation. Oui, mais comment innover ? Quelles sont les conditions d'émergence d'un projet innovant ? Comment mesurer l'exemplarité d'un projet et le faire essaimer ? Avec quels moyens, quels partenaires, quels objectifs ? Au travers de nombreux exemples et de témoignages, ce forum s'appuiera également sur les quelques 10 ans de bons et loyaux services de la Banque d'expériences de l'action sociale locale de l'UNCCAS, source inépuisable d'idées nouvelles et de bonnes pratiques.

**● 12 h 15 - 14 h**
Déjeuner**● 13 h 30 - 14 h 15**
Café servi dans les allées du salon

FORUMS THÉMATIQUES

● 13 h 30 – 14 h Atelier : “ Élus, ce que vous devez savoir sur votre statut ”

Vous démarrez votre mandat d'élu local, cet atelier vous permettra de connaître, de manière très pratique, les dispositions liées au statut de l'élu local, vos droits et devoirs. Atelier animé par un juriste et un élu local.



● 14 h 30 – 16 h 30

CCAS/CIAS : vous n'êtes pas seuls !

L'échelon de proximité, représenté par les communes/intercommunalités et leurs CCAS/CIAS n'agit évidemment pas seul. Accompagnement des personnes âgées, handicap, petite enfance, insertion sociale et professionnelle... Dans tous ces domaines, les échanges entre l'échelon local et les autres collectivités territoriales que sont les conseils généraux chefs de file, mais aussi les régions, notamment dans le cadre de la gestion des fonds structurels européens, sans oublier l'Etat et ses services déconcentrés, sont primordiaux. Comment conforter ces échanges à l'heure des reconfigurations de notre paysage territorial ? Quelle est l'action de l'UNCCAS ? Quel impact la structuration de son réseau national des CCAS/CIAS en Unions départementales peut-elle avoir sur ces échanges ? Comment mieux travailler ensemble demain, dans une logique d'équité territoriale et de maintien du lien social sur nos territoires ?

● 17 h 30

Fermeture du Village des partenaires



LES INFORMATIONS PRATIQUES

Journée statutaire du 14 octobre 2014

- A partir de 13h

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

CUM - Centre Universitaire Méditerranéen

65, Promenade des Anglais
06364 Nice

- A 16h30

RÉUNION DES ADHÉRENTS D'OUTRE-MER

Salle Linné - Parc Phœnix

405, Promenade des Anglais
06200 Nice

Congrès des 15 et 16 octobre 2014

NICE ACROPOLIS

1, Esplanade Kennedy
BP 4083
06302 Nice cedex 4



Elus

L'UNCCAS dispose de l'agrément ministériel pour la formation des élus. Ces derniers peuvent donc faire émarger leur participation au congrès au budget formation de leur collectivité.

Le code général des collectivités territoriales reconnaît aux élus locaux un droit individuel à la formation. Ainsi, toutes les sommes engagées dans le cadre de la formation des élus peuvent être imputées au budget et représentent d'ailleurs une dépense obligatoire (loi 92-108 du 03/02/1992). Le budget formation des élus est plafonné à 20 % du montant des indemnités annuelles de l'ensemble des élus de la collectivité.

Transport/réduction

Un fichet de réduction SNCF de - 20 % valable pour un aller-retour (à demander au moment de votre inscription en ligne) peut vous être envoyé par voie postale.

L'Aéroport Nice Côte d'Azur est le second aéroport international de France. Il est à 15 minutes d'Acropolis (7 km du centre-ville). Plus de 50 compagnies aériennes assurent des liaisons régulières à travers le monde entier. 1 h 20 min de vol permet de relier Nice et la capitale, à raison de 23 liaisons quotidiennes.

www.nice.aeroport.fr

AIR FRANCE & KLM
Global Meetings

Bénéficiez de tarifs préférentiels : Code Identifiant (ID) à communiquer lors de la réservation : **22156AF**
valable pour un transport du 9 au 21 octobre 2014.

www.airfranceklm-globalmeetings.com

Accès à Nice Acropolis

De l'aéroport : prendre le bus n°98 jusqu'à l'arrêt cathédrale vieille-ville, puis le tramway direction « Pont Michel » - arrêt : « Acropolis ».
De la gare SNCF : prendre le tramway à l'arrêt Thiers direction « Pont Michel » - arrêt : « Acropolis ».
De l'autoroute A8 : « la Provençale » prendre la sortie 50 puis Nice centre, la Promenade des Anglais et suivre les indications : « Acropolis ».

Hôtellerie

Nice dispose du premier parc hôtelier français après Paris. La très grande majorité des hôtels est située dans le centre-ville. Plus de 900 chambres sont disponibles aux alentours immédiats du Palais des congrès et des expositions. Consultez une liste d'hôtels sur le site www.unccas.org/hotels

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription par téléphone ou par courrier ne seront pas acceptées.

Vous pouvez vous inscrire via le site

www.unccas.org/congres.

Le formulaire de préinscription doit être

rempli en ligne par chaque participant.

Le récapitulatif de préinscription doit être

imprimé, daté, signé et envoyé par e-mail

en fichier PDF ou par courrier postal à :

UNCCAS - Service congrès

Villa Souchet - 105, avenue Gambetta

BP.3

75960 Paris Cedex 20

congres@unccas.org

Lorsque vous envoyez votre récapitulatif de préinscription, vous validez définitivement votre inscription.

**Date limite des inscriptions :
vendredi 3 octobre 2014 (inclus)**

Prix des inscriptions au congrès et des déjeuners :

• **Prix adhérent UNCCAS : 190 €** la journée et **290 €** les deux jours.

Une réduction de 50 % est accordée aux communes de moins de 5 000 habitants.

• **Prix non adhérent UNCCAS : 390 €** la journée **480 €** les deux jours.

• **Prix par déjeuner : 35 €**

• **Prix étudiant : 30 €** les deux jours sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription.

Facturation

• **Pour les adhérents à l'UNCCAS :**

Votre règlement devra être effectué (mandat administratif) dès réception de la facture à adresser à :

UNCCAS

5, rue Sainte Anne

CS 70022

59043 Lille Cedex

• Pour les organismes non-adhérents à l'UNCCAS

Votre règlement devra être effectué au moment de votre confirmation d'inscription. Une facture acquittée vous parviendra dès enregistrement de votre inscription et de votre règlement.

Conditions d'annulation

Toute annulation devra être adressée par courrier postal ou par télécopie à :

UNCCAS - Service congrès

Villa Souchet - 105, avenue Gambetta

BP.3

75960 Paris Cedex 20

Télécopie : 01 53 19 85 51

En cas d'annulation avant le vendredi 03 octobre 2014 - cachet de la poste faisant foi - 25 euros vous seront facturés au titre des frais de dossier. Au-delà de cette date, l'intégralité des frais engagés (inscription au congrès, déjeuners) seront dus en totalité.



Organisation

Contact : Rama SOW

UNCCAS

Villa Souchet - 105, avenue Gambetta
BP.3

75960 Paris Cedex 20

Tél : 01 53 19 85 53 - 06 33 72 87 50

Télécopie : 01 53 19 85 51

congres@unccas.org

